

Horizon

magazine municipal d'informations - trimestriel - n° 181 - Avril 2018

**Finances 2018 :
Aménagements de sécurité et travaux
sont au coeur du budget**

P. 07



La MJC a 50 ans !

P. 14



ALSH, toute la journée
pour s'amuser

P. 18



Déploiement de la fibre
optique à Noyelles



ÉDITO

Noyelloises, Noyellois,

Le premier trimestre est toujours « chargé » avec les diverses manifestations des associations, mais aussi concernant vos élus avec la préparation et le vote du budget 2018... À cette occasion, je laisse la parole à M^{me} Brenner, adjointe en charge des finances, des relations avec le personnel et de l'emploi.

« L'acte le plus important de ces dernières semaines reste le vote du budget. Une période chargée tant en préparation par nos services et par la tenue de nombreuses réunions de commissions par les élus. Cela a permis d'établir un budget réaliste et conforme à nos engagements de campagne. Toutes les idées, les propositions lors de ces entretiens ont été étudiées et actées par le vote unanime du Conseil Municipal. Le vote est intervenu sans augmentation des taux communaux. Nous pouvons vous annoncer que toutes les autres collectivités ont fait de même (SIVOM de l'Artois, Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane, Département du Pas-de-Calais).

Des marchés importants vont être lancés cette année et nous les traiterons avec la plus grande rigueur. Cette année deux investissements importants vont être réalisés. Il s'agit des travaux de la Résidence Faneuil et de la mise en place du plan de sécurité sur la commune. Ils ont été budgétés sans recourir à l'emprunt ce qui permet des marges de manoeuvre pour la continuité de nos services à la population.

Une inconnue demeure néanmoins c'est la mise en place de l'exonération de la taxe d'habitation (30 % cette année) par le Gouvernement, nous espérons que nous serons compensés à l'euro près et allons le surveiller !»

Françoise Brenner

horizon
N° 181 - Avril 2018
Service Communication
Mairie - avenue de Paris
62980 NOYELLES-LES-VERMELLES
Tél. 03 21 61 38 38
communication@noyelleslesvermelles.fr
Directeur de la publication
Léon COPIN
Rédaction - Infographies
Photographies - Réalisation
M. FLORENTIN - C. PARMENTIER
Service Communication
Impression RCS 378 454 300
Tirage 1 120 exemplaires
Dépôt légal à parution.



Échos

- 04 Isabelle, Noyelloise se bat contre la maladie
- 05 Week-end sportif pour soutenir Isabelle
- 06 Le visage de la Poste de Noyelles
- 07 La MJC a 50 ans !
Portrait d'une nouvelle ceinture noire
- 08 Belle sortie des Judokas de la section Judo de la MJC
Ashley, championne de Sambo

Dossier

- 10 Le budget communal 2018
- 12 Circulation et sécurité
- 13 Travaux à la Résidence Faneuil

Jeunesse

- 14 Accueils de loisirs toute la journée pour s'amuser !
- 15 Les temps d'activités périscolaires
- 16 Carnaval au multi-accueil l'Orée du jour
- 17 Mathieu nous quitte pour de nouveaux horizons

Noyelles&vous

- 18 Déploiement de la fibre optique à Noyelles
- 19 Le gîte municipal est à votre disposition
- 20 Accueil des nouveaux nés et des nouveaux habitants
Attention aux enfants à vélo !
- 21 Concours des maisons décorées de Noël
Concours des maisons fleuries, inscrivez-vous
- 22 **RETOUR SUR** _____

Infos en plus

- 24 Nuisances sonores
Le défenseur des droits
Tranquillité vacances
Déchets recyclables et non recyclables
Déjections canines : des sacs disponibles en mairie
L'élagage des arbres est assuré par le SIVOM de l'Artois
Permanence d'information juridique

p26 La page de la bibliothèque municipale
Conseils de lecture et informations culturelles.

p27 État civil
Retrouvez les naissances, mariages et décès du trimestre.



Isabelle, Noyelloise se bat contre la maladie

Cette Noyelloise de 36 ans maman de deux enfants, se bat contre la maladie de Charcot, Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA). Battons-nous avec elle.

Des examens ont détecté la maladie de Charcot chez Isabelle en 2017. Aussi appelée Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA), il s'agit d'une maladie neurologique due à la dégénérescence des neurones moteurs, qui réduit l'espérance de vie.

Les symptômes touchent les muscles respiratoires, la déglutition et la parole, les muscles des bras et des jambes. La SLA bouleverse le quotidien d'Isabelle et de sa famille. Son mari Rodrigue, sapeur-pompier à Paris et leurs deux enfants de 14 et 9 ans la soutiennent au quotidien.

L'association Mobil'Isa'tion créée en 2017 veut l'aider à améliorer son quotidien et à mener son combat contre la maladie de Charcot. Diverses actions sont menées sur le territoire pour récolter des dons.

Des chercheurs travaillent actuellement aux États-Unis sur un protocole de soin pour la SLA. Pour pouvoir espérer en bénéficier, Isabelle doit récolter 100 000€ !



MOBILISATION EN MUSIQUE ROCK

À l'occasion de la Saint Patrick le groupe Rock Bouc participait bénévolement à un concert organisé en salle Europa. 168 entrées ont été vendues et tous les bénéfices de la soirée ont été reversés à l'association.

Le groupe Rock Bouc dont l'un des membres est noyellois propose du Rock des années 70 et 80 en reprenant Deep Purple, Téléphone, AC-DC, Pink Floyd, The Who, U2, Supertramp, Queen, Led Zep, Yes

POUR FAIRE UN DON

www.ledonligne.fr/association/mobilisation-maviesansmaladie

POUR CONTACTER L'ASSOCIATION

bougeonspourisa@gmail.com

FACEBOOK : Mobil'isa'tion

Week-end très sportif pour soutenir Isabelle

Les sportifs de Noyelles, de Vermelles, mais aussi des communes alentour étaient au rendez-vous.

Ils sont près de 400 sportifs à avoir bravé le froid pour la bonne cause les 17 et 18 mars derniers. Le programme était chargé pour la bonne cause.

Le samedi étaient proposés cyclotourisme (25-50-75 km), VTT (20 km) et sortie Trail (14 et 7,250 km) au départ et à l'arrivée de la salle des sports de Noyelles.

Et le dimanche des marches de 3, 7 et 20 km avaient lieu ainsi que du Cani-jump, un parcours d'obstacles ludique et amusant pour le chien et son maître.

Beaucoup de personnes se sont mobilisées pour que cet événement soit une réussite. L'organisation conjointe de l'évènement avec le soutien des municipalités de Vermelles et de Noyelles-les-Vermelles et la participation de nombreuses associations et de bénévoles montre la volonté de tous d'aider Isabelle dans son combat.

Sur place les associations noyelloises proposaient des animations, stands et restaurations dont l'ensemble des bénéfices ont été reversés à l'association Mobil'Isa'tion.



Le vendredi 6 avril, l'ensemble des acteurs mobilisés lors du week-end sportif des 17 et 18 mars se sont retrouvés afin de remettre à M^{me} Verbrugge la somme récoltée. Ce sont au total plus de 7 000€ qui ont été réunis lors de cet évènement sportif et près de 10 000€ sur l'ensemble du week-end !



Le visage de la Poste de Noyelles.

Désormais la guichetière du bureau de Poste et la factrice qui vous distribue votre courrier ont le même visage : une seule personne s'occupe de vous.

Séverine, 43 ans est le nouveau visage du bureau de Poste de Noyelles-les-Vermelles. Cette maman de deux enfants est mariée et habite à Labourse, elle a la joie de vivre et l'on s'aperçoit très vite qu'elle aime son métier et qu'elle aime tout autant les challenges.

Séverine est entrée à la Poste en 1996, au centre de tri non-mécanisé (tous les tris se faisaient à la main, courriers, colis, flux en retour) de Bruay-la-Buissière pendant 12 ans. Elle intègre ensuite le courrier dit « ordinaire », le « réseau », à la poste de Noeux-les-Mines pendant un an en backoffice (dans l'arrière du bureau de poste). Séverine devient ensuite facteur volant pour remplacer ses collègues lors de leurs absences (sur toutes les tournées).

Avec la création de facteur-guichetier en 2015, on lui propose d'intégrer le cursus, évidemment elle accepte, elle avait envie d'un nouveau challenge. Séverine nous avoue aimer cette proximité avec les gens dans ce nouveau poste *« Le matin je tiens le guichet et l'après-midi je fais ma tournée autour du bureau de poste, je vais donc voir les mêmes personnes. Cette proximité, c'est aussi un moyen de pallier d'autres besoins. »*

Le matin Séverine s'occupera donc du bureau de poste avec toutes les opérations courantes qu'elles soient bancaires ou postales, *« on garde les mêmes habitudes au sein du bureau, il n'y a que les horaires qui changent pour les usagers ».*

Séverine sera donc l'un des seuls visages de La Poste pour les Noyellois. En effet, une partie de la commune (comme annoncé dans le précédent Horizon) sera

toujours desservie le matin par un autre facteur. La remplaçante de Séverine, Jennifer, la remplacera en cas d'absence. Un moyen de ne plus connaître de fermeture intempestive du bureau de Poste !

Elle trouve que ce nouveau poste est une très bonne idée et cite les deux exemples déjà mis en place avant



Noyelles *« Le facteur-guichetier est apparu à La Poste en 2015, dans notre secteur il y en a déjà deux : au bureau de Poste d'Hesdigneul depuis 2015 et au bureau de Poste de Cunchy depuis février 2017, depuis La Poste n'a pas connu un jour de fermeture non-prévu. »*

Pour les personnes qui se demanderaient quels sont les changements concernant la

distribution du courrier l'après-midi, Séverine nous dit *« Il faut savoir qu'il est de plus en plus compliqué de distribuer le courrier le matin tôt. En Europe, la distribution se fait 5 jours sur 7, alors qu'en France nous sommes à 6 jours sur 7, mais le courrier arrive de plus en plus tard dans les centres de tri, il faut ensuite que les facteurs préparent leur tournée. Il faut environ 1h30 de préparation. Lorsque le courrier arrive vers 8h30 au centre de tri, les facteurs ne peuvent commencer leur distribution qu'à partir de 10h, la matinée est déjà bien avancée. »* Aucun changement majeur n'est donc à signaler, mais pour notre plus grand bonheur nous avons hérité du grand sourire communicatif de Séverine, notre Factrice-guichetière.

HORAIRE DU BUREAU DE POSTE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
Samedi de 10h à 12h
Fermé le mercredi.

Repas dansant pour les 50 ans de la MJC

Au lendemain de mai 68, la jeunesse Noyelloise prenait en main la toute nouvelle Maison des Jeunes et de la Culture.

50 ans plus tard, ce sont les femmes et les hommes de l'ombre qui ont été mis à l'honneur à l'occasion de la grande fête organisée par l'association. Ces intervenants, bénévoles pour la plupart, animent les sections de danse, zumba, baby gym, aéromodélisme, judo, musculation, loisirs créatifs, sambo, handball, informatique, généalogie, sophrologie, tennis de table...

Bruno Traché, 1^{er} adjoint a salué l'investissement de chacun pour proposer des activités aux jeunes noyellois. Il a également remis la médaille de la ville à M^{me} Bocquet, Présidente de l'Association.



Portrait d'une nouvelle ceinture noire

Àbientôt 17 ans, Thibault Krajka décroche sa ceinture noire 1^{er} dan en validant ses derniers points lors du passage de grade de janvier à Vieux Condé.

Ses parents lui ont proposé le Judo dès l'âge de 6 ans pour qu'il s'épanouisse physiquement et mentalement. Noyellois, il commença ce sport tout près de chez lui à la section Judo de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC). Il rejoint ensuite le Judo Club de Vermelles pour s'entraîner avec son père Frédéric. Il suivra avec rigueur et détermination les entraînements de cette discipline durant 10 années. Dès l'âge de 11 ans, il rejoint le groupe des adultes pour améliorer ses techniques et son physique. La cohésion qu'il a avec ses partenaires d'entraînement et l'ambiance dans le club lui ont permis de surmonter la dureté des combats et les efforts fournis lors des entraînements. Il a appris auprès des « anciens » judokas la volonté de se surpasser et de battre plus fort que soi, mais il sait que le chemin est long pour parvenir au niveau supérieur. En effet, les différents examens pour obtenir sa ceinture noire nécessitent un investissement personnel et des mois de préparation. En plus de sa préparation technique, Thibault ne néglige pas les compétitions pour représenter le club au niveau départemental et régional où il décroche

une qualification pour la ½ finale des championnats de France en 2017. Un beau parcours qui lui permet d'obtenir sa ceinture noire en ce début d'année. Self control et abnégation font de lui un judoka respecté et apprécié par ses professeurs et partenaires.

À la question suivante posée à Thibault: «C'est quoi pour toi une ceinture noire ?», il répond simplement « C'est un judoka qui a débuté comme ceinture blanche et qui n'a jamais abandonné ».

Un exemple à suivre pour tous les jeunes judokas de la section Judo de la MJC où Thibault transmet ce qu'il a appris depuis toutes ces années.



Belle sortie des Judokas de la MJC

Le Judo Club de Mazingarbe a invité 17 clubs du département à son 12^{ème} challenge « Gérard Guyot » le 10 février. 15 judokas de la section Judo de la MJC ont participé à cette compétition.

Pour certains d'entre eux, c'était une première : il a de leurs élèves et des résultats obtenus.

fallu gérer l'appréhension de se confronter à d'autres judokas, parfois avec un grade supérieur. Nos jeunes judokas ont su faire preuve de détermination et leur confiance en eux leur a permis d'obtenir de bons résultats.

La joie des victoires et des médailles a effacé peu à peu le stress sur le visage des enfants, mais également des parents.

Thibault et Frédéric, animateurs de la section Judo (une trentaine de Judokas), se réjouissent du comportement



La section Judo de la MJC et le Judo Club de Vermelles se classent 2^{ème} au classement général des clubs.

Médaille d'or : Louka Beguin, Lena Gigot, Cesar Lippevelde, Maeva Picquet, Joey Sanders,

Médaille d'argent : Romain Daix, Charlotte Debonnet, Leo Jourdain, Pauline Krajka,

Lisandro Marechal, Victor Marguet, Hugo Marsy, Ezio Roba. Médaille de bronze : Noe Leroy, Lucas Pogorzelski.

Ashley, championne de Sambo

Nous avons rencontré Ashley il y a un an pour l'édition d'*Horizon* d'avril 2017. Nous sommes retournés à sa rencontre pour suivre son évolution.

Concernant les études tout d'abord, tu devais réussir tes partiels pour passer en 2^{ème} année, c'est chose faite ?

Oui c'est fait, c'est réussi ! Là, en deuxième année, c'est autre chose, mais la première année c'est fait !

Je prépare encore des partiels en plus du sport et j'ai trouvé un autre travail donc c'est compliqué, mais ça devrait le faire !

Tu dis que tu as trouvé un autre travail, quel est-il ?

Je suis animatrice périscolaire, je fais donc les TAP, la cantine, la garderie, toujours dans le domaine de l'enfance. C'est parfait, car je souhaite toujours devenir professeur des écoles.

Concernant le sport, tu en pratiques toujours autant ?

Oui, je pratique tout le temps les mêmes disciplines. Maintenant je commence à m'ouvrir à d'autres compétitions le grappling et jiu-jitsu brésilien.

Ce sont d'autres règlements, d'autres compétitions, d'autres tournois nationaux et internationaux. Toujours pareil j'essaie de gagner le maximum en expérience pour pouvoir progresser le plus possible.

Combien d'heures de sport dans la semaine ?

Ça dépend, parce que je m'arrange avec le travail, le top ce serait vraiment rester sur 4 séances cardios donc combat par semaine avec musculation tous les jours de la semaine, lundi, mardi, jeudi, vendredi, mercredi j'évite. Après quand il y a des pertes de poids, je cours.

Parlons du sambo maintenant, tu es une nouvelle fois championne de France ?

Oui je l'ai été plusieurs fois, parce qu'il y a plusieurs catégories. Il y a espoir, junior, sénior, catégorie universitaire, moins de 72 kilos, plus de 72 kilos.

Quel est ton palmarès ?

Comme l'année dernière j'ai fait championne de France sénior, championne de France espoir et là j'ai les universitaires, je pars demain pour Limoges.

Tu vas faire l'Europe aussi c'est ça ?

Oui, j'ai voulu faire les mondes l'année dernière, mais je me suis blessée une semaine avant. J'étais sélectionnée mais j'ai juste regardé. Et là je pars dans une quarantaine de jours en République-Tchèque, à Prague.

Ça ne te fait pas peur ?

Quand même, ça commence à monter, mais bon on verra bien.

Quelle catégorie ?

Moins de 72 kilos, pour la catégorie de poids, en espoir, parce que je suis en espoir, c'est ma dernière année.

Quelles sont tes ambitions pour la suite ? A l'époque c'était les championnats du monde, tu as eu les qualifications mais tu t'es blessée ?

Oui c'était bon, j'ai réussi je m'étais qualifiée. Après le

but c'est de rester en équipe de France, j'ai pu rester en ce début de saison ça serait bien de continuer encore longtemps. La semaine prochaine aux universitaires c'est lutte et sambo. En lutte si je finis première je peux aller au monde au Brésil ça serait bien que j'y aille ! On verra, parce que là c'est compliqué je sors encore de blessures.



En Sambo c'est en Serbie. Après lors de la compétition européenne j'aimerais faire un podium c'est l'objectif maintenant on verra bien.

Tu voyages beaucoup ?

Oui ça c'est top, pour l'instant j'ai fait toute la France de Marseille, à Bayonne, à Paris. Après avec le Sambo j'ai fait République Tchèque et Serbie, pour le moment ça s'arrête là, j'ai

fait la Belgique aussi.

Les prochains mondiaux ce sera au Brésil ?

Pour la Lutte oui, le Sambo je ne sais pas encore où ça va se dérouler, je sais qu'il y a un tournoi prévu à Chypre, ce serait top que j'y aille aussi !

CONCERNANT LE CLUB DE NOYELLES, TU AS CRÉÉ DES VOCATIONS ?

« Il y a pas mal de petits qui étaient au judo, parce que je faisais le cours de Judo il y a deux ans, ils sont revenus et ils ont vraiment beaucoup de potentiels, j'ai voulu les amener sur les championnats de France, il y en a eu deux qui sont venus.

Une d'entre elles a été sacrée championne de France, Zoé ma petite sœur. Elle revient avec le titre alors qu'elle n'est que minime. Son adversaire avait 2 ans de plus, elle a gagné haut la main.

Valentin a rencontré un plus vieux, il a eu du mal. Mais ça lui a permis de mûrir et c'est de bon augure pour la suite. Ils ont pu tous les deux se faire remarquer par les sélectionneurs j'espère que dès qu'ils auront l'âge, ils pourront être pris en équipe de France.

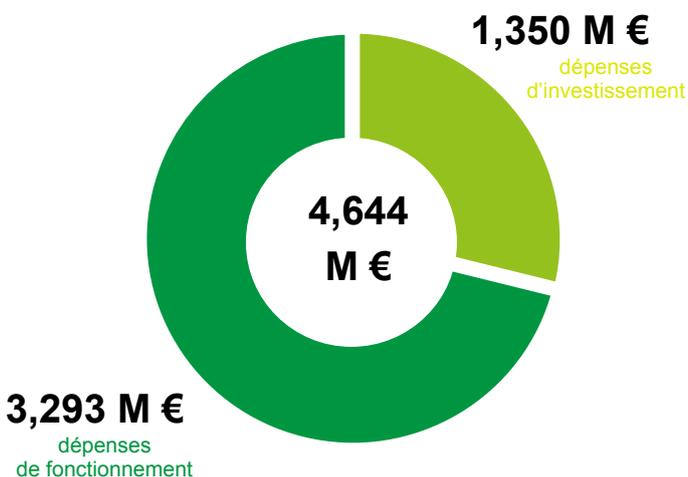


Nous avons d'autres bons éléments, mais leurs parents ne souhaitent pas toujours qu'ils voyagent seuls. Nous avons pris l'avion pour Bayonne pour 3 jours. Il y a un peu plus de réticence au niveau de la distance, mais si l'on veut faire de grosses compétitions il faut bouger. Donc j'espère que l'année prochaine, il y aura plus de participants quand même parce qu'il y a vraiment beaucoup de potentiels.

Budget 2018, une gestion sereine permet de ne pas augmenter les taxes

C'est à l'unanimité que le Conseil Municipal a voté le budget à l'équilibre des recettes et des dépenses le 10 avril dernier.

Le budget de la commune s'élève cette année à 4 643 681 € dont 1 350 194 € dédiés à l'investissement. La commune maintient ainsi son plan d'action et d'engagement 2010/2020 tout en gérant au plus juste les coûts de fonctionnement de la collectivité.



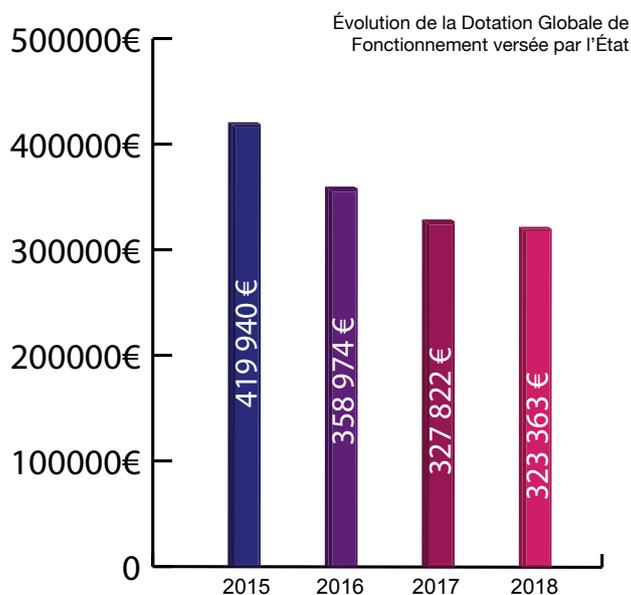
Le budget est le fruit d'un long travail effectué par les services municipaux et les commissions d'élus.

En amont du vote du budget, les membres élus des commissions permanentes, accompagnés des responsables des services municipaux ont travaillé à l'élaboration de leur projet de budget pour l'année à venir.

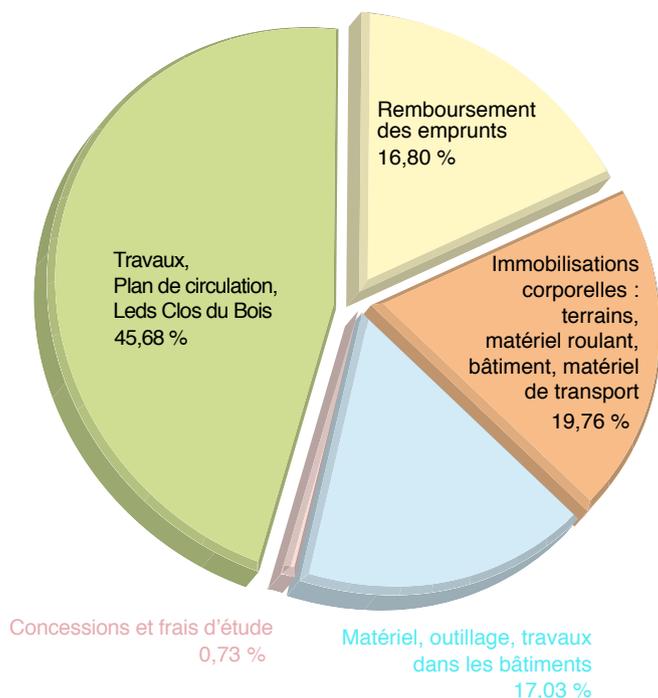
LES DOTATIONS DE L'ÉTAT ENCORE EN LÉGÈRE BAISSÉ

L'État est le premier contributeur au budget des collectivités avec ses dotations. La plus importante de ces dotations est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Le calcul de la DGF tient compte de la population de la commune, mais aussi de son potentiel fiscal, de la voirie ou encore du nombre d'enfants scolarisés.

Cette dotation rentre au volet recette du budget de la commune qui peut l'utiliser comme elle le souhaite. Or, depuis plusieurs années, l'État réalise des économies importantes qui ne sont pas sans conséquences sur le versement de la DGF aux communes. Chaque année, la commune doit donc faire face à une baisse de cette dotation qui peut pénaliser les projets communaux.



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



UN BUDGET RAISONNÉ ET MAÎTRISÉ

La commune, le SIVOM de l'Artois et la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane n'augmenteront pas leurs taux des taxes locales (taxe d'habitation et taxe foncière) cette année.

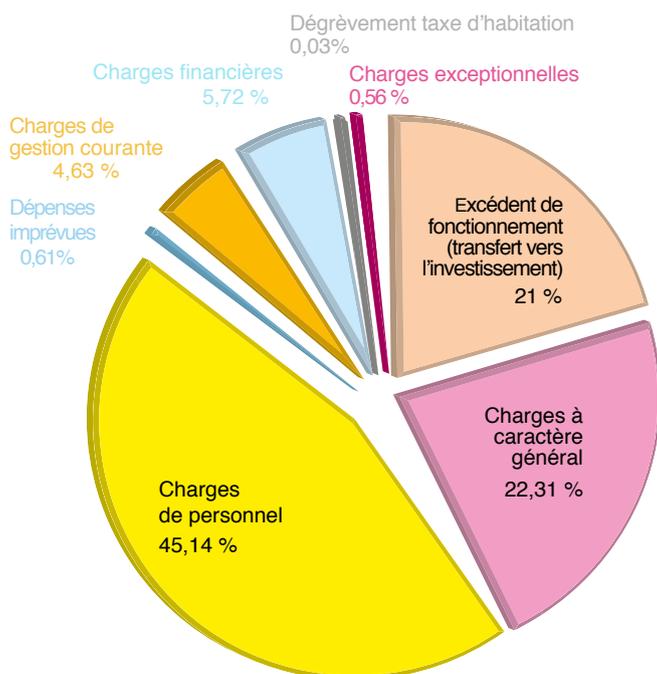
Le budget de la commune, établi au plus juste, veille à la maîtrise des dépenses de fonctionnement (dépenses courantes de la commune qui permettent la mise en oeuvre des services).

La mise en place du plan de circulation sur la commune et les travaux de la Résidence Faneuil vont entraîner des investissements importants qui seront réalisés en autofinancement (voir pages suivantes). Cela afin de ne pas pénaliser le budget de la commune et donc les noyellois avec des remboursements d'emprunts supplémentaires.

Les dotations et subventions (État, Département, Région... pour 19,01 %), les impôts et taxes (54,92 %) et les excédents reportés des années précédentes (13,77 %) représentent 87,70 % des recettes de fonctionnement de la commune.

Ainsi le budget de la commune est voté à l'équilibre des dépenses et des recettes ce qui permet de ne pas mettre la commune et donc les Noyellois dans une situation financière délicate.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Une population qui augmente SOURCE INSEE





Résidence Faneuil au centre de la photo

La Résidence Faneuil prochainement en travaux

Annoncé dans le programme politique 2010-2020 de la municipalité, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques se poursuit dans la commune.

Les travaux prochainement entrepris dans la Résidence Faneuil permettront la réfection des voiries municipales. Par la même occasion, les réseaux aériens seront enterrés. En effet, l'utilisation de nouvelles technologies permet aujourd'hui un meilleur acheminement de l'électricité en souterrain.

La première phase consiste en un prélèvement par carottage du secteur pour analyser et détecter la présence d'amiante et d'hydrocarbures sur les enrobés bitumeux.

Le réseau aérien existant sera déposé et un nouveau réseau d'éclairage public souterrain alimentera de nouveaux luminaires à technologie Leds. Suite à l'enfouissement des réseaux, une reconstruction complète du corps de chaussée, de l'enrobé des trottoirs et des bordures et bordurettes est prévue.

Une enveloppe de près de 500 320€ est prévue pour

réaliser les tranchées, enfouir les réseaux basse tension, téléphonique et de télédistribution ainsi que pour le raccordement au domaine privatif.

Une présentation du projet sera effectuée dans les mois à venir avec le signataire de l'appel d'offre lors d'une réunion publique d'information.

La commune a sollicité plusieurs organismes pour obtenir des subventions.

C'est le cas de la Fédération Départementale d'Énergie qui pourrait proposer un accompagnement financier dans le cadre de ces travaux. En effet, des subventions sont accordées sous certaines conditions dans le cadre de leur projet «suppression des éclairages vétustes pour l'environnement».

Mise en sécurité des rues du village

Soucieux de répondre au mieux aux préoccupations de la population, le conseil municipal a mené une réflexion sur la circulation dans le village.

C'est notamment lors des réunions de quartier, organisées chaque année à l'automne que les problèmes de sécurité et de circulation ont été soulevés plusieurs fois.

UN AN ET DEMI DE RÉFLEXION

Une réflexion sur le plan de circulation au sein de la commune a donc été menée pendant près d'un an et demi. Après un état des lieux et un diagnostic de la situation, la commission de sécurité composée d'élus, de M. Derollez Policier Municipal et de M^{me} Hannot Directrice Générale des Services a proposé différentes actions qui pourraient être entreprises en vue d'améliorer la situation.

Les actions retenues représentant un coût non négligeable il appartient donc aux élus de hiérarchiser les solutions proposées à court et moyen terme en tenant compte des urgences sécuritaires et des contraintes externes (comme pour les voiries gérées par le Conseil Départemental).

UNE MAÎTRISE DES COÛTS

Après analyses des diverses remarques et études, un plan concret, réfléchi et réalisable a été mis sur pied. Ce plan sera réalisé sur deux ans et pourra être évolutif. Un budget total de 90 000€ a été alloué au budget primitif 2018 pour la mise en sécurité de la circulation noyelloise. Suivant les rues et les possibilités techniques, plusieurs types de dispositifs et d'aménagements ont été retenus.

« Nous savons que toutes ces modifications nécessiteront un temps d'adaptation, mais nous sommes persuadés de leur bien-fondé. Élus et noyellois comptent sur le civisme et le respect de la législation par chacun. »

Philippe Boulert,
Vice-Président de la commission sécurité

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

Les entrées et sorties de la commune, particulièrement dégagées et linéaires n'incitent pas à la réduction de la vitesse de la part des automobilistes. Certains aménagements de la voirie permettront de sécuriser les entrées du village à l'approche des carrefours en cassant la linéarité de la chaussée. D'autres aménagements permettront de sécuriser les déplacements des piétons et le stationnement :

- 🚗 Résidence des Provinces, circulation limitée à 30km/h, un passage pour piétons surélevé et deux ralentisseurs,
- 🚗 Rue Mutterlotte, deux passages pour piétons et marquage au sol d'une ligne médiane continue et discontinue,
- 🚗 Avenues de Paris et Madrid deux passages piétons et signalisation pour faciliter le stationnement,
- 🚗 Rue Saint Exupéry, circulation limitée à 30km/h dans le lotissement, création de deux ralentisseurs,
- 🚗 Clos du Bois, circulation limitée à 30km/h dans le lotissement, création de 8 ralentisseurs,
- 🚗 Rue des Résistants, mise en place de feux adaptatifs comportementaux aux intersections avec les rues Mutterlotte et de Vermelles, création de deux emplacements « arrêt minute » devant le café et la résidence de la Menuiserie. Limitation de la vitesse à 70km/h en sortie de village jusqu'au chemin des vaches et création de deux chicanes avec bandes rugueuses colorées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La circulation dans la Rue des Résistants est limitée à 45 km/h.

Soyez vigilants, adaptez votre vitesse !



ALSH Février 2018

Les ALSH, toute la journée pour s'amuser !

Pendant les vacances scolaires, de nombreuses animations, activités et sorties sont proposées aux enfants de Noyelles. Petit plus, maintenant c'est à la journée !

Les vacances de février avaient un goût de nouveauté cette année puisque l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement a ouvert à la journée (avec cantine obligatoire).

L'occasion pour les enfants de faire le plein d'activités. Les animations se sont beaucoup déroulées en intérieur puisque les températures étaient négatives. Mais, lorsque le soleil montrait le bout de son nez, ni une ni deux, enfants et animateurs courraient dehors pour en profiter et prendre l'air.

Grâce aux nombreuses structures et équipements de la commune, les enfants ont pu se défouler. Ils ont aussi profité des lieux de loisirs des environs comme le cirque, Trampo jump, le cinéma, le parc Les loupiots et le laser game.

La nouveauté du passage à la journée a été très bien accueillie par tous les enfants qui ont pu s'amuser deux fois plus.

Job d'été en animation ou dans les services municipaux

Comme chaque année, la municipalité propose à de jeunes noyellois de bénéficier d'un emploi saisonnier au sein des services municipaux.

Qu'ils soient techniques ou administratifs, ces emplois sont très prisés, car ils permettent d'acquérir une expérience professionnelle et surtout, quelques économies.

L'accueil de loisirs noyellois recrute également plusieurs animateurs ou animatrices diplômé(e)s du BAFA pour encadrer les enfants (noyellois en priorité).

Vous souhaitez postuler ?

Envoyer votre CV ainsi qu'une lettre de motivation en mairie, à l'attention de Monsieur le Maire. Les candidatures seront examinées fin mai.

Les temps d'activités périscolaires

De nombreuses activités sont proposées aux enfants pendant les TAP. Les animateurs et bénévoles veillent à faire découvrir de nouvelles disciplines aux enfants.

Durant cette période, lors des T.A.P, les enfants ont pu découvrir de nouvelles activités et de nouvelles disciplines. Toujours du sport avec la découverte de nouveaux sports sans oublier les fameux sports collectifs que les enfants aiment tant.

Certains ont amélioré leur dextérité pour créer des doudous et des marques-pages grâce à la couture et d'autres ont découvert « l'art Thérapie » : après avoir collé et colorié différents objets sur un carton, les enfants l'ont imprimé sur un tissu puis ont cousu rubans et boutons pour réaliser un napperon.



Carnaval au multi-accueil l'Orée du Jour

À l'occasion du carnaval, les enfants accueillis au multi-accueil l'Orée du Jour ont rendu visite aux « papys et mamies » de l'EHPAD les Hélianthines.

Déguisés en princesse, chevalier, clown, cowboy ou encore en lion les bambins ont déambulé de chambre en chambre en chantant diverses comptines reprises en chœur.

Inscription au multi-accueil l'Orée du Jour

Votre enfant a (ou va avoir) entre 2 mois et demi et 4 ans et vous souhaitez l'inscrire au multi-accueil l'Orée du Jour pour la fin d'année ? Ne tardez pas à prendre contact avec la structure, les places sont limitées !

Vous pouvez contacter Sandrine Delva, directrice de la structure au 03 21 26 64 30 ou par mail à s.delva@noyelleslesvermelles.fr.



Retrouvez plus
de photos,
toutes les informations
et le bulletin
d'inscription sur
www.noyelleslesvermelles.fr

Chasse à l'oeuf

Il fallait être très ponctuel en cette veille de Pâques pour ne pas manquer le passage des cloches bénévoles de l'Amicale du Personnel Communal.

Comme chaque année, les petits gourmands étaient invités à se rendre du côté du city-park alors que les plus grands chassaient l'oeuf dans le parc de l'Europe. Les enfants sont repartis les bras chargés de chocolats !



Mathieu nous quitte pour de nouveaux horizons !

Mathieu Jazdzewski, éducateur sportif de la commune, a repris un poste d'éducateur sportif municipal à Calonne-Ricouart.

Mathieu a fait bouger de nombreuses personnes à Noyelles, il est arrivé en 2008, il y a 10 ans. Lorsqu'il est arrivé, il n'y avait aucun service consacré au sport, avec ses idées et son dynamisme il a mis en place ce service et développé les activités.

Avant d'arriver à Noyelles, Mathieu était à la Mairie de Lille, au service des sports encore et toujours, il a développé les mercredi sportifs et a remis en utilisation une salle de gymnastique laissée à l'abandon.

A Noyelles-les-Vermelles, il n'y avait pas encore de poste d'éducateur sportif, Mathieu est arrivé sur une création de poste, il a donc eu la chance d'avoir carte blanche en concertation avec Monsieur le Maire et les élus pour créer ce nouveau service à la population. Pendant ces 10 ans, Mathieu était en charge de l'activité physique des habitants, grâce à la gym

senior homme et femme, la marche, ainsi que celle des élèves de l'école Pierre Baudel, mais aussi de tous les enfants Noyellois, avec les mercredi sportifs, qu'il a développé pour les aider à faire le choix d'un sport. Ils s'inscrivent ensuite dans un club pour se perfectionner.

Le but de Mathieu était l'utilisation du sport comme vecteur de socialisation, d'éducation. Il permettait aussi d'éviter les incivilités, car tout se passe, à Noyelles, sur le même secteur avec le City-park.

Il a aussi été à l'initiative d'événements ponctuels tels que la Fête du sport, l'occasion de rassembler toutes les

associations et de les promouvoir, d'apporter une forme ludique du sport en famille. Cet événement devenu traditionnel rassemble environ 400 à 500 personnes. Une course à pied a été également mise en place pendant quelques années.

Mathieu a fait bouger les noyellois de 7 à 82 ans.



Il nous quitte pour de nouvelles aventures, ce nouveau challenge le mène à Calonne-Ricouart, qui est une plus grande commune et donc avec un plus grand service des sports.

Il va être en charge de remettre en place le service suite à un départ en retraite. Son objectif, comme à Noyelles, le sport tout âge. Ils ont aussi sur la commune de Calonne-Ricouart, un parc « Calonnix » que Mathieu compte bien développer au maximum de ses capacités. Nouveau Maire (récemment élu), nouvelle politique, Mathieu va donc avoir la

place pour développer le sport pour les petits comme pour les grands.

Pour autant, Mathieu ne nous oublie pas il va essayer de revenir assez souvent sur la commune et notamment pour les 50 ans de la MJC, la fête des écoles, la fête du sport...

Il souhaite réellement continuer à venir voir tous les noyellois qu'il a fait bouger toutes ces années.

Il vous laisse un petit message aussi : « Continuer à BOUGER ! »

Déploiement de la fibre optique à Noyelles

Les avancements du déploiement de la fibre optique sur la commune ont été évoqués lors d'une réunion publique avec SFR.

Lundi 22 janvier a eu lieu une réunion publique sur l'avancée du déploiement de la fibre optique par SFR dans la commune de Noyelles-les-Vermelles.

Début 2017, SFR a demandé l'autorisation à la commune de pouvoir démarrer les travaux de déploiement de la fibre sur le domaine public. Une fois cette autorisation accordée, s'en est suivi une phase d'étude et d'ingénierie pour connaître l'ampleur des travaux à réaliser.

C'est donc un réseau tout neuf qui est actuellement en cours d'installation et ce, en FTTH c'est-à-dire que la fibre sera amenée jusqu'au logement.

Quelques précisions techniques : le Nœud de Raccordement Optique, c'est-à-dire, le lieu de convergence de toutes les lignes est basé à Grenay.

La fibre arrivera dans la commune jusqu'à trois points de mutualisation. Ainsi, une première armoire a déjà été installée Rue des Résistants et deux autres seront installées dans le courant de l'année de façon à pouvoir couvrir l'ensemble des logements de la commune puisque chaque armoire permet de desservir environ 350 foyers.

Le raccordement des logements se fera via un boîtier installé sur chaque habitation.

L'ensemble de cette phase technique s'achèvera fin 2018.

À partir de là, il faudra encore patienter trois mois, car c'est le délai légal laissé à tous les opérateurs (Bouygues, Orange, Free, SFR ...) pour venir se raccorder au réseau et ainsi être en mesure de proposer leurs offres commerciales.

En effet, il est important de préciser que SFR a certes installé le réseau de la fibre sur le domaine public, toutefois, vous aurez le choix de votre opérateur qui vous proposera son offre commerciale incluant tous ses services et qui se chargera du raccordement de votre

logement au réseau.

D'ici le premier trimestre 2019, l'ensemble du réseau ADSL sera donc remplacé par le réseau fibre beaucoup plus performant.



Le gîte municipal est à disposition

Petit rappel, le gîte municipal est parfait pour accueillir la famille ou les amis quand la place manque chez soi. Cet été, pour de grandes occasions ou pour les fêtes de fin d'année, proposez une chambre au gîte.

En effet, avec ses 7 chambres avec sanitaires privés (dont une accessible aux personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée), sa salle de séjour, sa cuisine équipée, sa véranda et sa cour fermée, l'Étape Noyelloise peut accueillir une vingtaine de personnes.

Une étape indispensable pour les personnes en visite dans le secteur. Le gîte dispose d'un maximum de confort et les résidents y trouveront télévision, accès wifi, salon de jardin ou encore barbecue. À l'occasion de fêtes de famille, d'évènements municipaux ou pour la venue des délégations de nos villes jumelées, les invités peuvent être accueillis à l'Étape Noyelloise dans une décoration moderne et chaleureuse.

Labellisations

Les aménagements réalisés ont permis au gîte d'être labellisé par l'Office de Tourisme de Béthune et la labellisation « Gîte de France » est en cours. L'Étape Noyelloise obtiendra, nous l'espérons, le label Tourisme et Handicap.

INFOS PRATIQUES

Les tarifs des chambres vont de 30 € à 60 € par nuit*. (en fonction du nombre de lit)

Chambre Rose (Personne à Mobilité Réduite) : 1 lit 2 personnes --> 30€

Chambre Orchidée et Fuschia : 1 lit 1 personne et 1 lit superposé 2 personnes --> 45€

Chambre Iris et Azalée : 3 lits 1 personne --> 45€

Chambre Anémone : 2 lits 1 personne et 1 lit superposé 2 personnes --> 60€

Chambre Violette : 4 lits 1 personne --> 60€

Les draps et le linge de maison sont fournis.

Les animaux sont interdits et il est interdit de fumer dans le gîte.

Contact pour les réservations : 06 73 50 05 04*

En sus 0,80€ par personne adulte non domiciliée dans la communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane et par nuit pour la taxe de séjour



Accueil des nouveaux nés et nouveaux habitants

La réception d'accueil des nouveaux habitants et des nouveaux nés est une tradition. Elle s'est déroulée le Dimanche 11 mars à 11h à la Maison des associations.

Cette cérémonie permet de souhaiter la bienvenue aux enfants nés dans l'année en leur offrant un joli cadeau, une belle peluche dans sa boîte ronde verte.

Pour les nouveaux arrivants, elle permet de présenter la commune et d'établir le contact avec les élus et les services, une pochette à l'effigie de Noyelles, avec de la documentation, une clé USB et un porte-clé, leur a été offerte.

Cette année, sur les quarante deux nouveaux foyers, une douzaine de foyers ont répondu à l'invitation. Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, la cérémonie d'accueil donne l'occasion de découvrir les grands axes de l'action municipale en matière d'équipements municipaux, d'offres de service...

Monsieur Traché, premier adjoint, a invité les nouveaux venus à participer à la vie associative très riche dans la commune.

La cérémonie s'est terminée avec le verre de l'amitié, l'occasion d'échanger avec les élus présents.



Attention aux enfants à vélo !

Parents, vous êtes les premiers éducateurs de la sécurité routière des enfants !

Dès les premiers rayons de soleil, les petits noyellois enfourchent leur deux roues, vélo, trottinette... pour diverses balades à travers la commune. Il est important de rappeler aux enfants les règles de circulation et les dangers de prendre les sens interdits ou autres rues à contresens.

SANS CASQUE À VÉLO, VOTRE ENFANT RISQUE PLUS QU'UN BOBO.

Le port du casque devient obligatoire à partir du 22 mars 2017 pour les enfants de moins de 12 ans.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Concours des maisons décorées de Noël

17 participants ont concouru aux titres de plus belles maisons décorées de Noël.



Le jeudi 8 février 2018, les élus ont reçu les participants du concours des Maisons décorées de Noël pour leur remettre leur prix.

Monsieur Traché a tenu

à les remercier pour leur engagement qui est un plus pour la commune, notamment pour sa participation aux villages fleuris. Il a ensuite annoncé le classement en terminant par le podium, c'est Madame Ludivine Davigny qui remporte cette édition pour sa deuxième participation.

Classement 2017

DAVIGNY Ludivine 1^{ère}
GRIBOVALLE Jacqueline 2^{ème}
BOYER Pascal 3^{ème}
BRASSEUR Mélanie 4^{ème}
KACZOR Daniel 5^{ème}
TILLIER Jean-Paul 6^{ème} ex
FORTRIE Laurence 6^{ème} ex
DUPONT Candide 7^{ème}
LAMBOTIN Godelaine 8^{ème} ex
DAVAULT Sylvie 8^{ème} ex
LOUCHART Delphine 9^{ème}
MARGUET Marie-Claire 10^{ème} ex
BOULET Carole 10^{ème} ex
DUBOIS Eric et NIELSEN Katia 10^{ème} ex
ROLLEZ Olivier 11^{ème}
BLANC Gilles 12^{ème}
TOULOUSE Gérald et CAPPELIE Juliette 13^{ème}

Concours des maisons fleuries : inscrivez-vous avant le 1^{er} juin !

Fleurir sa commune c'est agir en faveur de la qualité de vie des habitants, mais c'est aussi choisir de lui donner une image toujours plus accueillante.

Pour participer au concours inscrivez-vous en mairie ou téléchargez le bulletin d'inscription sur le site de la commune www.noyelleslesvermelles.fr (rubrique actualité) avant le 1^{er} juin.

Votre participation au concours communal contribue au fleurissement de la commune et l'aide à se distinguer devant le Jury Régional des Villes et Villages Fleuris !

Ensemble, faisons de Noyelles une commune fleurie où il fait bon vivre !



Un nouvel attelage en préparation

Présent depuis plusieurs années, le cheval fleuri et son chariot sont un ensemble harmonieux qui valorise l'entrée du village sur l'Avenue de la Paix. Le chariot ayant été dégradé, il a dû être démonté l'année dernière pour des raisons de sécurité.

Mais, les services techniques ont travaillé tout l'hiver pour vous proposer un nouvel attelage... encore un peu de patience avant de le découvrir...

RETOUR SUR



04/02 Assemblée Générale des Médaillés du travail



11/02 Assemblée générale des donneurs de sang de Vermelles et Noyelles-les-Vermelles



15/02 Assemblée générale du club des aînés



18/02 Spectacle de gala de Variations



08/03 Fête des grands-mères

Des projets d'amélioration énergétique de votre logement ?

Bénéficiez du coup de pouce du Fonds de Transition Energétique (FTE)

Le Fonds de Transition Energétique est un dispositif porté par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane pour accompagner les ménages intermédiaires dans leurs projets de rénovation thermique (des plafonds de revenus sont donc à respecter).

Les travaux éligibles sont le remplacement du système de chauffage, l'isolation des murs et des toitures.

Selon le projet, l'aide financière apportée par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane peut aller de 400 à plus de 13 000 €. Des bonifications sont prévues en cas de bouquet de travaux ainsi que pour l'utilisation de matériaux biosourcés et le dispositif est cumulable avec le crédit d'impôt transition énergétique (CITE), les primes énergies (CEE) et le prêt à taux zéro (PTZ).

Comme annoncé dans le Noyelles&Vous d'avril, l'ensemble des modalités d'accompagnement étaient présentées lors d'une réunion publique le 17 avril. En participant à cette réunion, deux ampoules LED neuves* étaient distribuées gratuitement à chaque ménage, contre la remise de 2 ampoules usagées (ampoules fluo compactes, incandescence...) qui seront ensuite acheminées vers des centres de recyclage.



Vous projetez des travaux d'amélioration énergétique de votre logement ? Renseignez-vous à Rénovation Info Service au 0808 800 700 (service gratuit) - Rendez-vous possible à l'hôtel communautaire de Béthune, à Geotopia (Mont-Bernenchon), à l'antenne de Lillers ou en mairie d'Isbergues

*Ampoules LED de type E27 de 8 watt (=60W) de classe énergétique A+ et sans mercure (stock limité)



NUISANCES SONORES



Tondeuses, débroussailleuses et autres matériels de jardinage bruyants reprennent du service avec l'arrivée des beaux jours.

Par arrêté du Maire, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils bruyants et susceptibles de causer une gêne pour leur voisinage en raison de leur intensité sonore, doivent être utilisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h30.

LE DEFENSEUR DES DROITS

Ce service public est chargé de veiller à la protection des droits et des libertés et de promouvoir l'égalité dans le cadre des relations des usagers avec les services publics (administrations de l'Etat, collectivités territoriales, établissements publics...).

Il veille à défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant, à lutter contre les discriminations et à promouvoir l'égalité. Il veille également au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

La saisie du Défenseur des Droits est gratuite par courrier, par internet ou par l'intermédiaire d'un délégué. Vous pouvez contacter le délégué du Défenseur des Droits à Béthune au 03 21 61 50 50.

TRANQUILITÉ VACANCES

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS



PARTEZ EN VACANCES TRANQUILLES !

Afin de diminuer les risques de cambriolage lors de votre absence, nous vous invitons à venir signaler vos périodes de vacances auprès du Policier Municipal et au commissariat d'Auchy-les-Mines. Des rondes seront ainsi effectuées aux abords de votre domicile, la journée et le soir.

QUELQUES CONSEILS POUR QUE VOTRE RETOUR DE VACANCES NE VIRE PAS AU CAUCHEMAR.

- Verrouillez portes et fenêtres en quittant votre domicile.
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de clés, ou d'installation dans un nouveau logement.
- Ne portez jamais vos nom et adresse sur le trousseau de clés.
- En cas de longue absence, mettez en lieu sûr bijoux, argenterie de valeur et objets d'art.
- Evitez de dissimuler vos clés sous un paillason ou dans la boîte aux lettres.
- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- Répertoriez vos objets de valeur et notez-en les numéros, faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits...
- Laissez une apparence habituelle à votre habitation
- Demandez à une personne de connaissance d'ouvrir et de fermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.

DÉCHETS RECYCLABLES ET NON-RECYCLABLE

Nous vous rappelons que la collecte des ordures ménagères (couvercle gris foncé) s'effectue tous les mardis à partir de 4h30. La collecte des déchets recyclables (couvercle jaune) s'effectue le mardi uniquement les semaines paires à partir de 13h30.

Nous vous rappelons également que les sacs, les cartons et encombrants déposés sur le trottoir à côté de vos bacs ne seront pas collectés !

Les bacs de déchets d'ordures ménagères ou recyclables doivent être déposés sur la voie publique seulement la veille de la collecte après 18h00.

Une fois la collecte réalisée, les bacs de collectes d'ordures ménagères ainsi que les ordures ménagères ou encombrants non collectés doivent quitter la voie publique avant 20h00.

Ne pas respecter ces règles est puni d'une amende.

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La collecte des déchets verts assurée par les services de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane aura lieu tous les mercredis après-midi à partir de 13h30 du 4 avril au 28 novembre 2018.

Notez que :

- les déchets ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets,
- vous devez mettre vos branchages en fagots,
- si vous déposez vos déchets verts dans un sac (20kg maxi), ne le fermez pas. Le service de collecte reprendra les sacs. Si vous souhaitez les conserver, il vous faudra mettre un récipient à proximité pour que les agents les y déposent,
- Le volume présenté doit être raisonnable et limité à 1m³

Pour toute question contactez le service de collecte au 03 21 57 08 78

Collecte des encombrants le 21 juin 2018

DÉJECTION CANINES : DES SACS DISPONIBLES EN MAIRIE

Les rues noyelloises sont encore trop souvent parsemées de crottes de chiens qui indisposent tout le monde.

La propreté comme la qualité de vie des riverains s'en trouve affectée et le travail des agents municipaux n'est pas des plus agréables.

Pour mémoire, la mairie met à votre disposition des sacs à venir chercher à l'accueil.

L'ÉLAGAGE DES ARBRES EST ASSURÉ PAR LE SIVOM DE L'ARTOIS

Pourquoi les arbres de mon quartier ou de ma rue ne sont-ils pas élagués? Cette question a été posée plusieurs fois lors des réunions de quartier organisées par la municipalité en fin d'année.

Il faut savoir que c'est le SIVOM de l'Artois qui a en charge l'élagage des arbres de la commune mais aussi des 12 autres communes qu'il regroupe.

Les équipes d'élagueurs interviennent donc sur l'ensemble des communes, quartier par quartier, par roulement, selon un planning défini.

Ils interviennent de la mi-novembre jusqu'à la mi-mars et profite de la période hivernale pour couper les branches dangereuses aux abords des écoles, routes et bâtiments.

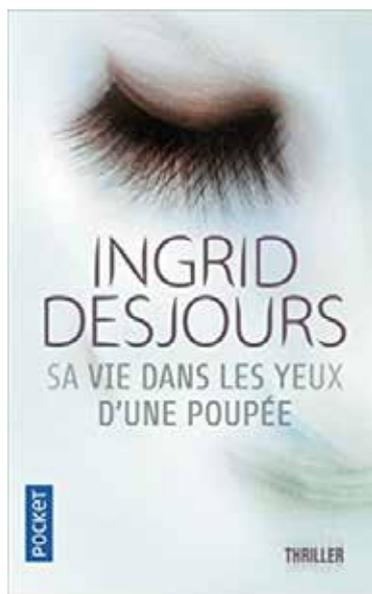
PERMANENCES D'INFORMATION JURIDIQUE

Famille, logement, voisinage, divorce, travail, endettement... Pour obtenir des conseils et des réponses à ses difficultés, chacun peut s'adresser au Point d'Accès au Droit (PAD) communautaire, proposé sur trois sites du territoire, Bruay-La-Buissière, Houdain et notamment Auchy-les-Mines.

Les agents du PAD vous accueillent à la Maison pour tous, rue Paul-Emile-Victor à Auchy-les-Mines du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, avec ou sans rendez-vous au : 03 62 61 48 90 (numéro unique pour les sites).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Afin de vous orienter vers des oeuvres et des lectures passionnantes, nos bibliothécaires vous donnent les dernières infos culturelles et leurs coups de cœur. Les livres proposés sont évidemment tous disponibles dans notre bibliothèque municipale.



Chers lecteurs en ces temps plutôt glacials au moment d'écrire ces quelques lignes, quoi de mieux qu'une bonne lecture au coin du feu ?

Nous vous conseillons comme lecture, un livre écrit par Ingrid Desjours intitulé : « Sa vie dans les yeux d'une poupée ».

Cette histoire est un thriller policier avec une petite dose psychologique à l'arrivée mais, nous n'en diront pas plus car le suspens est d'ordre en littérature.

Dans ce récit, nous retrouvons deux personnages. Nous suivons d'une part Barbara esthéticienne fraîchement diplômée vivant chez sa mère et attirée par les poupées

de porcelaine, et Marc provocateur, cynique et misogyne affecté à la brigade des moeurs après une blessure grave.

Ces deux personnages que tout oppose vont se rencontrer au cours d'une enquête dans laquelle Barbara est la principale suspecte. En effet, cette investigation policière traque une tueuse en série se servant d'une couverture de prostituée pour assouvir ses crimes.

Est-ce que Marc et Barbara sauront passer outre leurs sentiments pour un avenir plus radieux ?

Le final est à couper le souffle!

Personne ne peut prédire la fin.

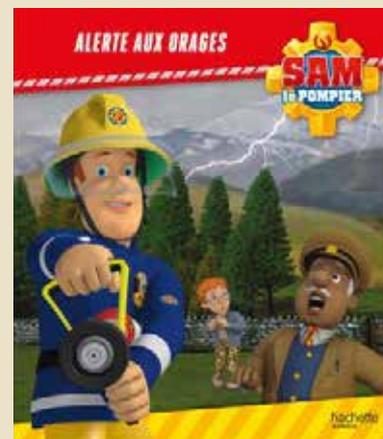
Saurez-vous apprécier ce thriller paru en 2014 ?



MAISON DES ASSOCIATIONS
(1^{er} étage avec ascenseur)

LUNDI de 15h00 à 18h00
MERCREDI de 14h00 à 18h00
 VENDREDI de 15h00 à 18h00
SAMEDI de 10h00 à 12h00

Facebook : Bibliothèque Noyelles les Vermelles



Pour les plus petits d'entre nous ces derniers temps Sam le pompier fait fureur !

Le numéro proposé s'intitule « Alerte aux orages ».

Nicolas et Tristan ont décidé de partir faire une randonnée pour observer les oiseaux, cependant le temps s'assombrit et un éclair s'abat sur un arbre. L'arbre prend feu ! Il faut vite donner l'alerte !

Infos pratiques

noyelles & vous
Retrouvez l'info pratique
tous les mois.

MAIRIE

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 38 38
Fax. : 03 21 61 38 39
www.noyelleslesvermelles.fr
mairie@noyelleslesvermelles.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

↳ Direction générale

Mme Anne-Sophie HANNOT

↳ Police municipale

M. Jean-Marie DEROLLEZ
Tél. : 03 21 61 38 42

↳ Services Techniques

M. Jean-François BOS
Tél. : 03 21 61 38 40

↳ Multi-accueil "L'Orée du Jour"

Rue des Champs
Tél. : 03 21 26 64 30

↳ Bibliothèque (Hors été)

Maison des Associations (étage)
• Lundi de 15h00 à 18h00
• Mercredi de 14h00 à 18h00
• Vendredi de 15h00 à 18h00
• Samedi de 10h00 à 12h00
Facebook :
Bibliothèque Noyelles les Vermelles

↳ Aide à domicile CIASFPA RADAM

426 rue des résistants
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 14 93

↳ EHPAD les Héliantines

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 66 56 95
Siège : 03 21 64 34 11

↳ Permanence des élus

Léon Copin, Maire
uniquement sur rendez-vous au
03.21.61.38.38

Bruno TRACHÉ

Adjoint à la culture, aux fêtes, aux
relations avec les associations et à la
communication

Mercredi de 16h00 à 18h00

Philippe BOULERT

Adjoint à la sécurité publique, à la
circulation, au cadre de vie, à la vie
quotidienne et au développement
durable

Vendredi de 18h00 à 19h30

Françoise BRENNER

Adjointe aux finances, à l'emploi et aux
relations avec le personnel

Mardi de 18h00 à 19h00

André PRUVOST

Adjoint au sport et aux travaux

Jedi de 17h00 à 19h00

Marie-France BOCQUET

Adjointe à l'éducation, à
l'enseignement, à la petite enfance et à
la jeunesse

Mercredi de 14h00 à 15h00

Etat civil 2018

Premier trimestre

Naissances

BELVALETTE Alban le 8 mars

Décès

VAZE Paul le 04 JANVIER

TOULOUSE Daniel le 21 JANVIER

HUCHEZ Monique le 23 JANVIER

BOLLA Françoise le 25 JANVIER

MARCHE Patrick le 26 JANVIER

DESWAERTE Daniel le 26 FEVRIER

Vendredi 25 mai c'est la 19^e édition
de la Fête des Voisins
invitez vos voisins à prendre un verre !

la fête
des
voisins



Grâce à son adhésion à l'association Immeuble en fête, la municipalité met à votre disposition différents accessoires au logo de la fête des voisins : **badges, ballons, gobelets, T-shirts, nappes, invitations...**

Pour les obtenir, inscrivez-vous en Mairie auprès de Bruno Traché, 1^{er} adjoint, les mercredis de 16h à 18h.



Participez au concours photos !

La municipalité vous propose un jeu concours à l'occasion de la fête des voisins. Pour participer, partagez vos photos de la fête des voisins sur la page facebook du village. Comment ça marche ?

1. Prenez la photo la plus originale de votre tablée le soir de la fête des voisins,
2. Envoyez-la en message privé avec les coordonnées du référent de votre secteur, quartier, rue, immeuble... sur la page Facebook de la commune : Ville de Noyelles-les-Vermelles,
3. Les photos seront publiées dans un album public et la photo qui obtiendra le plus de « j'aime » avant le 3 juin (inclus) aura remporté le concours. Les gagnants remporteront un lot offert par la municipalité.